



Exposition peinture

Jocelyne Bibloque, une artiste fégréacaise, expose à la Forge du 28 novembre au 4 décembre. A cette occasion, elle a proposé, aux enseignants qui le souhaitent, d'accompagner leurs élèves pour découvrir ses œuvres, s'exprimer sur les tableaux (leur ressenti, leurs impressions,...) mais aussi participer à un moment de pratique artistique pour reproduire la peinture qu'ils préfèrent.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont répondu favorablement à cette proposition et se rendront à la Forge le jeudi 1er décembre. Merci à Mme Bibloque pour ce moment offert aux élèves !



Marché de Noël

Le dimanche 4 décembre, la mairie organise un marché de Noël à la salle de la Danoterie. L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école y tiendra un stand sur lequel vous pourrez acheter des crêpes, du chocolat chaud et autres douceurs d'hiver. L'APE sollicite les parents volontaires pour confectionner des gâteaux et les déposer le matin du 4 décembre à la salle afin de pouvoir les vendre au profit des projets de l'école.

A ce sujet, pour financer une partie de leur projet de classe découverte au château de la Turmelière au mois de juin, les élèves de la classe de Fanny ont préparé de magnifiques décorations : ils seront présents sur le stand pour vendre leurs créations et ainsi réduire un peu le coût de leur projet !

Nous vous attendons nombreux de 9h à 13h ce jour-là !! En plus, il fera certainement un temps froid et pluvieux... Alors quoi de mieux que de venir préparer Noël et se réchauffer !

Exercice alerte intrusion

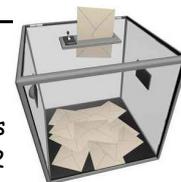


Le lundi 12 décembre, un exercice de simulation d'intrusion dans l'école sera organisé. Il est obligatoire de procéder à ce type d'exercice 1 fois par an : cette année, la Direction Académique demande qu'il soit réalisé avant la fin de l'année 2022.

Il s'agit pour chaque classe de savoir comment réagir dans ce genre de situation : les élèves doivent se regrouper dans un lieu déterminé à l'avance et rester le plus calme et le plus silencieux possible tout au long de l'exercice.

Cette alerte donne lieu à une préparation en amont, notamment pour les classes de maternelle dans lesquelles l'exercice est mené sous forme de jeu !

Elections du CME



Les élections au CME (Conseil Municipal des Enfants) se tiendront en mairie le vendredi matin 2 décembre. A l'issue de l'appel à candidatures, 5 élèves de CM1 se sont portés volontaires. Il s'agit de :

- Lalie
- Kalypso
- Youna M.
- Valentin
- Abel

Cette année, 3 postes sont à pourvoir. A l'issue du vote (par tous les élèves de CM1 et CM2), le dépouillement permettra de désigner les nouveaux représentants de l'ensemble de leurs camarades au sein de cette institution créée il y a près de 25 ans.

Ce moment sera l'occasion pour les élèves d'être au cœur de la démocratie et de comprendre le fonctionnement d'un scrutin au suffrage direct.



Formation

Jérôme sera en formation de directeurs à Nantes du 5 au 9 décembre. Pendant toute la semaine, les élèves de CP/CE1 auront classe normalement car des remplaçant(e)s sont prévu(e)s. Nous savons déjà que Manon Guéry sera en classe du lundi au jeudi (avec Morgane en co-enseignement le lundi). Pour le vendredi, nous ne connaissons pas encore la personne qui prendra la classe mais il y aura bien quelqu'un pour accueillir les élèves.



Conseil des délégués

Suite aux élections des délégués de classe, la première réunion s'est tenue le lundi 21 novembre en présence des 8 élèves qui représentaient les élèves des 4 classes de l'élémentaire.

Au sujet des discussions, il a notamment été question de la cour de récréation :

- les élèves ont questionné sur le projet de la future cour de récré : nous attendons une proposition de végétalisation (avant la fin de l'année 2022) par les élus qui réfléchissent actuellement sur ce projet afin de pouvoir débiter les travaux au cours de l'été 2023.

- les élèves ont rappelé les règles à respecter, sur l'utilisation du matériel notamment.

- Afin d'améliorer la gestion des conflits entre élèves, ils ont proposé que les enfants apprennent à faire des « messages clairs » (pour une résolution non-violente des conflits). Dans chaque classe, cette technique sera expliquée aux élèves afin que toutes et tous puissent se l'approprier et ensuite l'utiliser si besoin.

A noter que le compte-rendu de la réunion est fait par les délégués auprès de leurs camarades et qu'il est adressé aux élus pour information.